

lfs

## L'Unicef sensibilise les élèves à leurs droits

OUEST-FRANCE.FR, QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 16 février 2018

461 mots



*Carole Maubert (à droite) est l'animatrice référente du projet qui permet aux élèves de l'école Marie-Curie de travailler sur le thème des droits de l'enfant, en partenariat avec le comité normand de l'Unicef, présidé par Chantal Delamarre (2e en partant de la droite). - Crédit Ouest-France*

L'école Marie-Curie propose cette année, sur le temps périscolaire, un projet avec l'Unicef destiné à rendre les élèves acteurs de leurs droits.

Pourquoi ? Comment ?

Qui est à l'origine du projet avec l'Unicef ?

C'est l'équipe d'animation de l'accueil collectif de mineurs (ACM) périscolaire de l'école élémentaire Marie-Curie, situé dans le bourg d'lfs, qui a proposé en début d'année scolaire un partenariat à l'Unicef.

**« L'idée, c'est de sensibiliser les enfants aux notions de droits et de devoirs par l'angle de l'éducation à la citoyenneté, et plus particulièrement par celui de la Convention internationale des droits de l'enfant »,** expliquent Céline Blanlot, la coordinatrice périscolaire de l'école, et Carole Maubert, l'animatrice en charge de ce projet, **« qui correspond aux grands axes de la politique éducative de la ville, en particulier l'ouverture culturelle et le vivre ensemble ».**

Qui sont les intervenants et quels élèves y participent ?

Le comité de l'Unicef pour la Normandie, présidé par Chantal Delamarre, intervient tous les jeudis après-midi sur le temps d'activités périscolaires (TAP). Trois jeunes actuellement en service civique assurent ces interventions.

Le projet a déjà permis de sensibiliser une centaine d'élèves à l'action de l'Unicef et à ces questions des droits de l'enfant, à raison de sessions de deux séances. Elles concernent **« les élèves du CE1 au CM2 dont le développement intellectuel et cognitif permet d'interagir**

**dans un groupe**, relate Céline Blanlot. Avant de préciser que **« les CP ne participent pas à ce projet car ils doivent déjà intégrer le fonctionnement d'une école élémentaire et les changements que cela implique pour eux, au quotidien. »**

Quels sont les thèmes abordés ?

À travers des animations ludiques et interactives et le recours à différents supports pédagogiques, les enfants ont abordé différents sujets selon la session à laquelle ils ont participé : le droit à l'identité, le droit de s'exprimer, la mixité filles-garçons, le droit aux loisirs ou encore le droit à l'éducation.

Quelles sont les répercussions concrètes pour les élèves ?

**« Il s'agit, après une séance de sensibilisation, de provoquer un échange avec les enfants »**, indiquent les intervenants de l'Unicef. Carole Maubert, l'animatrice référente, estime quant à elle que le projet doit les amener à **« une réflexion et une évolution de leurs comportements et attitudes à l'école »**.

L'objectif de rendre les élèves de l'école Marie-Curie acteurs de leurs droits se concrétise déjà par la désignation de jeunes médiateurs des conflits au sein de l'école (lire ci-dessous). En juin, un temps de valorisation permettra également de présenter cet ambitieux projet aux parents.